

À publier immédiatement

COVID-19

Écllosion de COVID-19 au Kamouraska : la Direction de la santé publique du Bas-Saint-Laurent lance un appel au dépistage

Rimouski, le 9 septembre 2020 – Le directeur régional de la santé publique du Bas-Saint-Laurent, le Dr Sylvain Leduc, lance un appel au dépistage de la COVID-19 pour toutes les personnes ayant fréquenté des fêtes étudiantes s'étant déroulées dans la région du **Kamouraska** durant les 10 derniers jours, soit du 30 août au 6 septembre.

À l'heure actuelle, une dizaine de personnes de COVID-19 ont reçu un diagnostic positif à la suite de leur participation à différentes fêtes le 30 août à La Pocatière, dont l'une qui aurait rassemblé plus d'une centaine de personnes. Le dépistage auprès des participants de ces fêtes et des contacts significatifs se poursuit. Les résultats seront connus dans les prochains jours. Puisque des personnes positives à la COVID-19 auraient également fréquenté le Cégep de La Pocatière, l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA) ainsi que des bars du Kamouraska et de Rivière-du-Loup, la Direction de la santé publique invite également les clients des établissements à subir un test de dépistage. Rappelons que les symptômes de la COVID-19 sont : **fièvre, toux, difficulté à respirer, perte de l'odorat, mal de gorge, mal de tête, douleur aux muscles.**

« Notre équipe de la santé publique réalise présentement les enquêtes épidémiologiques afin de retracer l'ensemble des cas contacts. Je réitère la nécessaire collaboration de tous aux enquêtes pour limiter rapidement cette écllosion avant qu'elle atteigne les groupes vulnérables de notre communauté » explique, le directeur de la santé publique, Dr Sylvain Leduc. Il tient également à rappeler que **toutes les personnes qui ont reçu un diagnostic de COVID19, qui sont en attente d'un résultat, qui ont des symptômes de la COVID-19 ou qui ont reçu des consignes d'isolement doivent participer à aucun rassemblement et respecter les consignes sanitaires.**

Rappel des mesures spécifiques pour les bars :

Les mesures suivantes sont en vigueur dans les bars afin de réduire la circulation de la clientèle et d'éviter une recrudescence de la propagation du virus :

- Les heures d'ouverture des titulaires de permis de bar délivrés par la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ) seront restreintes.
- Les bars doivent cesser de vendre des boissons alcooliques à minuit au lieu de 3 heures du matin.
- La clientèle doit également avoir quitté le bar au plus tard à 1 heure du matin.
- La capacité d'accueil est restreinte à 50 % de celle inscrite sur le permis d'alcool.
- Les activités de danse sont interdites et les clients devront être assis pour consommer de l'alcool.
- Les établissements doivent instaurer registre permettant de consigner les coordonnées des clients, ou d'une personne désignée par un groupe de clients, afin de faciliter les enquêtes épidémiologiques en cas d'écllosion. Le tout se fera évidemment dans le respect des règles de protection de la vie privée.

Pour de plus amples renseignements sur les rassemblements dans le contexte de la pandémie de la COVID-10 : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/rassemblements-evenements-covid19>

À propos du CISSS du Bas-Saint-Laurent

Le Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent est un établissement qui a pour mission de maintenir, améliorer et restaurer la santé et le bien-être de la population bas-laurentienne en rendant accessible un ensemble de services de santé et de services sociaux, intégrés et de qualité, contribuant ainsi au développement social et économique du Bas-Saint-Laurent. Avec un budget de plus de 759 M\$, le CISSS emploie quelque 7850 employés, peut compter sur 568 médecins, dentistes et pharmaciens et des centaines de bénévoles qui ont à cœur les soins et services à la population ainsi que les valeurs de l'établissement, soit la collaboration, l'humanisation, l'engagement et la responsabilisation.

– 30 –

Information : Ariane Doucet-Michaud
Conseillère-cadre aux communications stratégiques
à la présidence-direction générale et relations avec les médias
418 734-2112 (bureau)
418 318-4751 (cellulaire)
ariane.doucet.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca
www.cisss-bsl.gouv.qc.ca